



2019-03-29

Pour diffusion immédiate

Communiqué

« SUR LA ROUTE, LA SÉCURITÉ ET MOI ÇA CLIQUE ! »

Opération nationale concertée

À compter du 25 mars, la Société de l'assurance automobile du Québec déploie une nouvelle campagne de sensibilisation sur l'importance de s'attacher à l'avant comme à l'arrière.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et l'ensemble des services de police du Québec intensifieront du 29 mars au 4 avril prochain, leurs interventions ciblant le respect du port de la ceinture de sécurité, pour l'ensemble des occupants d'un véhicule.

À cet effet, dans les 17 municipalités desservies par votre Régie de police, des opérations et des interceptions des patrouilleurs seront menées de façon intensive afin de sévir contre les contrevenants.

La meilleure mesure de protection

La ceinture de sécurité est reconnue comme étant la meilleure mesure de protection des occupants d'un véhicule. Elle réduit de moitié les risques d'être tué ou blessé gravement dans un accident. Boucler sa ceinture de sécurité est un geste simple qui peut sauver des vies.

- Chaque année, en moyenne, environ 30 % des conducteurs et passagers de véhicules de promenade décédés n'avaient pas leur ceinture. Cette proportion est stable depuis 1990, alors que le nombre de victimes diminue.
- Plus précisément, de 2013 à 2017, chaque année en moyenne : 54 personnes décédées et 140 personnes blessées gravement dans un accident ne portaient pas leur ceinture de sécurité (conductrice et passagère).

Surreprésentation des passagers arrière dans les accidents mortels

Les taux de non-port de la ceinture pour les occupants d'un véhicule de promenade décédés dans un accident de 2013 à 2017 sont :

- Conducteurs : 28,6 %
- Passagers avant : 15,5 %
- Passagers arrière : 35,7 %

– 30 –

Source : Sergent Jean-Luc Tremblay mat. 631
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
Section relations publiques et communautaires
333 Hertel, Beloeil (Québec) J3G 3N3
Téléphone : 450 536-3333 poste 220
Cellulaire : 514-207-6867
jltremblay@police-rsl.qc.ca





À propos de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, un corps de police de niveau 2 composé de 233 policiers et policières, dessert 17 municipalités : Beloeil, Calixa-Lavallée, Carignan, Chambly, Contrecoeur, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Richelieu, Saint-Amable, Saint-Basile-le-Grand, Sainte-Julie, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Varennes et Verchères. Ce territoire regroupe plus de 200 000 citoyens sur 742 kilomètres carrés.

